



18 avril 2013

Gestion du programme d'efficacité énergétique ÉnerCible

Constat d'échec de la sous-traitance



Le vendredi 5 avril dernier, Hydro-Québec annonçait, sans tambour ni trompette, qu'elle retirait à SNC-Lavalin le contrat de gestion de son programme de subvention d'efficacité énergétique : ÉnerCible. Il s'agissait d'un contrat de 80 millions \$ sur cinq ans qui en était à la moitié de son parcours.

Le SSPHQ tient à souligner que cette décision est une preuve de plus de l'inefficience de la sous-traitance. Ce programme n'aurait jamais dû être transféré à l'entreprise privée. En effet, après s'être délesté de son expertise en efficacité énergétique au bénéfice du secteur privé, Hydro-Québec annule ce contrat de gestion de programme pour le rapatrier à l'interne.

Des employés compétents et efficaces à portée de main

Nous sommes heureux de cette décision qui confirme la justesse de notre position. Par ce geste, Hydro-Québec reconnaît implicitement ce que nous affirmons depuis longtemps, soit que ses employés sont plus compétents et efficaces que les ressources externes pour gérer ses services.